



DEMANDE D'INSCRIPTION

Année scolaire 2024-2025

Aucun élève ne peut être admis en cours (même pour un essai) si ce dossier n'a pas été transmis au secrétariat.

L'ÉLÈVE

Nom :	<input type="text"/>	Date de naissance :	<input type="text"/>
Prénom :	<input type="text"/>	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	
Établissement scolaire :	<input type="text"/>	Niveau (classe) 2024/2025 :	<input type="text"/>
N° de portable de l'élève :	<input type="text"/>	Si élève adulte, profession :	<input type="text"/>

Autorisations concernant l'enfant

Droit à l'image : L'école de musique peut être amenée à utiliser et diffuser l'image des élèves en situation de cours ou de concert, pour ses supports pédagogiques, de communication ou d'information uniquement (documents d'information, site internet, réseaux sociaux). Vous pouvez refuser cette utilisation en cochant la case ci-dessous :

Je ne souhaite pas que mon image ou celle de mon enfant soit utilisée.

Sortie seul(e) : J'autorise mon enfant à quitter seul-e l'établissement à la fin des cours.

ADRESSE DE CORRESPONDANCE ET FACTURATION

RESPONSABLE 1 ou ÉLÈVE MAJEUR(E)

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :



@

RESPONSABLE 2

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :



@

Autre contact en cas d'urgence :

ENGAGEMENT : Je reconnais avoir lu et approuvé le règlement intérieur de l'école et m'engage à le respecter.

Votre enfant n'est sous la responsabilité de l'établissement qu'à partir du moment où il est confié au professeur dans sa classe et uniquement pour la durée du cours. Vous devez vous assurer de la présence du professeur. Les parents ou le responsable doivent accompagner leur enfant mineur jusqu'en salle de classe et l'attendre à la sortie. Toute absence doit impérativement être signalée au secrétariat ou à l'enseignant. Consultez les panneaux d'affichage pouvant contenir des informations importantes pour les familles. **Toute absence doit impérativement être signalée au secrétariat ou à l'enseignant.**

Je m'engage à régler les droits d'inscriptions.

Fait à le

Le responsable légal :

L'élève :

VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION

ÉVEIL MUSICAL (3 - 5 ans)

INITIATION (6 - 7 ans)

INITIATION PERCUSSIONS

(dès 7 ans)

Tarif A

PARCOURS D'INITIATION INSTRUMENTALE

(à partir de 7 ans)

Découverte d'un instrument par trimestre, mis à votre disposition par l'établissement (caution 100 €)

Tarif B

CURSUS COMPLET

Tarif C

Cours de formation musicale

Initiation

Cycle 1 (durée entre 4 et 5 ans)

Cycle 2 (modules)

Adultes/Ados (grands débutants)

Pratiques collectives

Se référer au tableau ci-dessous

Alto

Violoncelle

Violon

Basse

Chant

Guitare acoustique

Guitare électrique

Batterie

Flûte traversière

Flûte à bec

Trombone

Tuba

Clarinette

Saxophone

Piano

Trompette

Autre demande :

Pour la pratique instrumentale, les professeurs concernés vous contacteront début septembre pour convenir des horaires.

Un instrument chez soi sera nécessaire – Les enseignants sont là pour vous conseiller – Contactez-nous en cas de difficulté.

PRATIQUES COLLECTIVES

Tarif A

Percussions (*Beyond the batuc*) *

Initiation percussions *

Accompagnement piano

Accompagnement guitare

Ensemble de guitares (*Alcantar*)

Musiques actuelles amplifiées

Atelier *tongue drum* *

Musique de chambre

Autre demande :

Chant choral *

Tarif D

Chanson / variété *

Chants du monde (*Sintonia*) *

Jazz *

Atelier lyrique *

Orchestre (*TrOLL*)*

Ensemble cordes et vents **

Formation musicale

ACCUEIL DE GROUPES AMATEURS

Tarif E

Locaux de répétitions

Heures d'accompagnement de projet, conseils

Droits d'inscriptions à régler en début d'année

* Débutants bienvenus !

* Le TrOLL (« Trendy Orchestra Livron-Loriol ») est un orchestre accessible aux instrumentistes (vents et percussions) ayant déjà quelques années de pratique. Répertoire : standards jazz, funk, chanson...

** Orchestre inter-écoles (plusieurs rencontres communes dans l'année) autour des musiques traditionnelles.

OBSERVATIONS, INFORMATIONS UTILES OU DEMANDES PARTICULIÈRES

DOCUMENTS À FOURNIR lors de l'inscription définitive

- Dossier complété et signé
 - Une attestation d'assurance « responsabilité civile » concernant l'élève à fournir en septembre 2024.
 - Un justificatif de domicile de moins de six mois pour les **nouveaux élèves** ou en cas de **changement d'adresse**
 - Attestation CAF téléchargeable sur <https://www.caf.fr> OU avis d'imposition 2023 (sur les revenus 2022)
- Le plein tarif sera appliqué si les justificatifs ne sont pas fournis avant l'édition des factures.

CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Le règlement s'effectue à réception de la facture auprès du TRÉSOR PUBLIC de Crest.

La facturation est trimestrielle : octobre, février et mai sauf demande de régler en une fois.

La facturation pour l'accueil de groupe est annuelle ainsi que pour les stages proposés dans l'année.

- ◆ Paiement par chèque vacances ANCV : à remettre à la trésorerie au moment du règlement.
- ◆ Carte Top Dép'Art pour les collégiens : photocopie de la carte à remettre au secrétariat avec le montant de la transaction.

Réductions accordées aux familles :

2 ^e membre du même foyer :	Réduction de 20% sur le tarif de base le moins élevé
A partir du 3 ^e membre :	Réduction de 30% sur le tarif de base le moins élevé

Pour les élèves inscrits dans plusieurs pratiques collectives, une réduction de 50% est accordée à partir du deuxième atelier, sur le tarif le moins élevé.

VOUS SOUHAITEZ PRENDRE PART À LA VIE DE L'ÉCOLE ?

Une association regroupe désormais les élèves, parents d'élèves et l'ensemble des usagers de l'école de musique.

Elle a pour but de les représenter au Conseil d'établissement et de mettre en place diverses actions (échanges, entraide entre usagers, participation aux événements, sorties au spectacle...).

L'adhésion est libre et gratuite.

Je suis intéressé-e, et j'autorise l'établissement à transmettre mes nom, prénom et adresse courriel à l'association des usagers de l'école de musique.

Contact : asso.edmlivronloriol@gmail.com

Une boîte au nom de l'association est à votre disposition dans le hall d'entrée à la maison Pignal à Livron.

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions et du suivi pédagogique. Elles sont destinées au service administratif et aux professeurs de l'école de musique. Conformément au Règlement Général de la Protection des Données en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et d'effacement de vos données personnelles. Celui-ci peut être exercé en vertu de la législation en contactant l'école de musique.

École de musique intercommunale Livron-Loriot

Syndicat Intercommunal d'Enseignement Artistique

17 rue des Renoncées 26250 LIVRON S/ DROME

Tél : 04 75 61 38 70

ecoledemusique@mairie-livron.fr | ecoledemusique@loriol.com

www.livron-sur-drome.fr | www.loriot.com | Facebook : flashez le code ci-contre →

Secrétariat ouvert au public du lundi au jeudi de 14h00 à 18h00

